



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL TENUE LE 22 DÉCEMBRE 2017, À 8 H 20, À L'HÔTEL  
DE VILLE**

**SONT PRÉSENTS :** M<sup>mes</sup> Chantal Riopel, conseillère  
Louise Savignac, conseillère  
Janie Tremblay, conseillère  
MM. Denis Bernier, conseiller  
Jean-Sébastien Hénault, conseiller  
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** M. Claude Crépeau, directeur général  
et secrétaire-trésorier  
M. David Cousineau, greffier et  
secrétaire-trésorier adjoint

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, le conseil municipal prend acte des documents remis par le greffier et secrétaire-trésorier adjoint à l'effet que les membres du conseil ont été notifiés de la présente séance conformément aux dispositions de la loi.

2017-12-572

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

- 4.0 Règlement 2097-2017 – Taux de taxes, compensation, intérêts et modalités de paiement – Exercice financier 2018 – Adoption
- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Rapport concernant un employé – Décision
- 3.0 Calendrier des séances du conseil municipal – Année 2018
- 4.0 Règlement 2097-2017 – Taux de taxes, compensation, intérêts et modalités de paiement – Exercice financier 2018 – Adoption

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-12-573

**RAPPORT CONCERNANT UN EMPLOYÉ – DÉCISION**

**ATTENDU** le rapport DG-17-13 produit par le directeur général et secrétaire-trésorier, concernant l'employé # 822 dont le conseil municipal n'entend pas renoncer au caractère confidentiel dudit document au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels*;

**ATTENDU** que le conseil municipal ne tolère aucunement ces agissements et pratique une politique de tolérance zéro à cet égard dans son organisation et l'ensemble de ses milieux de travail;

**ATTENDU** les engagements pris par l'employé # 822;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu de :**

**PRENDRE ACTE** de l'ensemble des engagements consignés dans le document daté du 22 décembre 2017;

**SUSPENDRE** l'employé # 822 pour une période de 7 jours, sans traitement de salaire;

**DÉCLARER** que le manquement à un seul des engagements entraîne le congédiement de l'employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-12-574

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL –  
ANNÉE 2018**

**ATTENDU** que conformément à l'article 148 du Code municipal, les membres du conseil municipal ont établi le calendrier de leurs séances ordinaires pour l'année 2018, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault  
Il est résolu de :**

**FIXER** les dates suivantes pour la tenue des séances ordinaires du conseil, pour la prochaine année :

lundi 15 janvier	mercredi 4 juillet
lundi 5 février	lundi 16 juillet
lundi 19 février	lundi 13 août
lundi 5 mars	lundi 27 août
lundi 19 mars	lundi 17 septembre
lundi 9 avril	lundi 1 <sup>er</sup> octobre
lundi 23 avril	lundi 15 octobre
lundi 7 mai	lundi 5 novembre
mercredi 23 mai	lundi 19 novembre
lundi 4 juin	lundi 3 décembre
lundi 18 juin	lundi 17 décembre

**FIXER** l'heure des séances du conseil à 20 h, sauf celle du 17 décembre qui se tiendra à 20 h 30, à l'hôtel de ville situé au 370, rue de la Visitation à Saint-Charles-Borromée;

**PUBLIER** dans le bulletin municipal transmis aux citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-12-575

**RÈGLEMENT 2097-2017 – TAUX DE TAXES, COMPENSATION,  
INTÉRÊTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT – EXERCICE  
FINANCIER 2018 – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. la conseillère Janie Tremblay lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2017;

**ATTENDU** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**ATTENDU** que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Louise Savignac  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le règlement 2097-2017 concernant les taux de taxes, compensation, intérêts et modalités de paiement de l'exercice financier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 8 h 30.

*(Signé) Robert Bibeau*  
\_\_\_\_\_  
Robert Bibeau  
Maire

*(Signé) David Cousineau*  
\_\_\_\_\_  
Me David Cousineau  
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint